

IMMOBILIER : le territoire de la CC Villes Sœurs retenu comme Territoire engagé pour le logement

Le territoire de la [CC DES VILLES SOEURS](#) / **T** : 02.27.28.20.87 a été retenu par l'État comme Territoire engagé pour le logement. Cela doit lui permettre la création de 1 130 logements, dont 385 logements sociaux. www.villes-soeurs.fr